Sanofi : l'EMA approuve DUPIXENT® contre l'asthme chez l'enfant

Abderrahim DERRAJI - 2022-04-10 18:57:44 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué daté du jeudi 7 avril, le Groupe Sanofi a indiqué qu'il a obtenu l'approbation de la Commission européenne pour son médicament DUPIXENT® dans l'indication : traitement de l'asthme sévère chez les enfants âgés de 6 à 11 ans. «Nous sommes très heureux de pouvoir proposer DUPIXENT®, avec son profil de sécurité et d'efficacité bien établi, à des patients encore plus jeunes souffrant d'asthme sévère non contrôlé en Europe, a indiqué dans le même communiqué Naimish Patel, responsable Monde, Développement, Immunologie et Inflammation chez Sanofi. Le Groupe tricolore avait indiqué, en mai dernier, qu'un essai clinique de phase 3 avait révélé que le DUPIXENT®, développé avec l'américain Regeneron réduisait significativement les crises d'asthme sévère chez les 6-11 ans». Ce traitement constitue le premier médicament biologique ayant permis d'obtenir des résultats positifs auprès des enfants et reste le seul médicament biologique approuvé pour les patients atteints de dermatite atopique modérée à sévère, non contrôlée, dès l'âge de 6 ans. DUPIXENT® est leader du marché. Plus de 400.000 patients présentant certaines formes de dermatite atopique, d'asthme et de polypose naso-sinusienne ont reçu ce traitement à travers le monde. Son utilisation contre certaines dermatites a rapporté au géant français 5,2 milliards d'euros en 2021, soit une progression d'environ 53% par rapport à 2020.

D'après Sanofi, le DUPIXENT® pourrait générer à terme plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an.